



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE ET DEMANDES DE PIIA

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de La Minerve, qui se tiendra le 2 juillet 2024, à 19 h, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogation mineure et de PIIA ci-après mentionnées, et toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à celles-ci :

Identification du site concerné	Nature et effets de la demande
1. Adresse : 111, chemin des Fondateurs Lot : 5070524 Matricule : 9324-99-9124	Autoriser l'installation d'une enseigne numérique d'une superficie totale de 4 m ² alors que le règlement de zonage 2013-103, article 14.3.2, stipule que la superficie maximale pour une enseigne détachée du bâtiment doit être égale ou inférieure à 1,5 m ² . Autoriser l'installation d'une enseigne numérique d'une hauteur totale de 3,6 m alors que le règlement de zonage 2013-103, article 14.3.3, stipule que la hauteur maximale pour une enseigne détachée du bâtiment doit être égale ou inférieure à 2,5 m.
2. Adresse : 132, chemin des Fondateurs Lot : 5071684 Matricule : 9425-10-4691	Autoriser la demande d'approbation d'un PIIA-01, secteur A, pour la construction d'un bâtiment accessoire.
3. Adresse : 6, rue Mailloux Lot : 5733618 Matricule : 9425-00-3527	Autoriser la demande d'approbation d'un PIIA-01, secteur A, pour la construction d'un abri ouvert en cour avant.
4. Adresse : rue de la Source Lot : 6624482 Matricule : 9425-84-8925	Autoriser la demande d'approbation d'un PIIA-01, secteur A, pour la construction d'un bâtiment principal.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à La Minerve, ce 17 mai 2024.

Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public identifiant les demandes de dérogation mineure et PIIA à être entendues à la séance ordinaire du 2 juillet 2024, en affichant une copie du tableau ci-joint à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 mai 2024, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 17 mai 2024.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et greffière-trésorière